

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	17.02.2015	10:46	15.312	DEAS	
	Annule et remplace				

**Auteur(s):** Roby Tschopp

**Titre:** Le franc se renforce... et notre population?

**Contenu:**

Suite à l'abandon subi du taux plancher entre le franc et l'euro par la Banque nationale suisse, le 15 janvier 2015, une interpellation a été déposée (15.108) et le Conseil d'Etat a mis sur pied une *task force* d'observation.

Au chapitre des solutions, la population neuchâteloise n'entend depuis lors qu'un seul discours: celui de la baisse des salaires, de leur versement (pour l'heure illégal) en euros ou encore de la hausse sans compensation du temps de travail. En résumé, une mise sous pression encore plus forte des franges les plus précaires de la population.

En 2009, un crédit de 10 millions de francs avait été attribué au fonds de promotion de l'économie, afin de soutenir les entreprises touchées par la crise et préserver ainsi l'emploi (Décret FO 09/14 et arrêté FO 09/18). Des régions touristiques ont d'ores et déjà réagi en mettant sur pied un taux de change adouci pour leur clientèle payant en euros.

Le Conseil d'Etat a-t-il déjà exploré des pistes propres à préserver l'emploi, en évitant l'écueil du dumping salarial? Les fonds de promotion de l'économie sont-ils activables aujourd'hui comme à l'époque? La population laborieuse de notre canton peut-elle attendre un message rassurant?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Roby Tschopp	
Autres signataires (nom, prénom)	
Debrot Laurent	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**